

COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°2023-369
Référence Nomenclature n°8.1

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FIRMINY

Direction en charge : Relations Citoyennes et Attractivité Territoriale
Service en charge : Animation Sociale

Objet : Convention d'objectifs et de financement - Prestation de service « Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS)» Bonus associés

Vu la délibération n° 2020-30 du Conseil Municipal en date du 30 janvier 2020, portant approbation de la convention pluripartites d'Objectifs et de Financements 2020-2023 de la Maison pour Tous ;

Vu les nouvelles modalités de signature, par voie électronique, des conventions approuvées aux termes de la Convention d'Objectifs et de Gestion signée entre l'Etat et la Caisse Nationale des Allocations Familiales pour la période 2023-2027 ;

Considérant que la convention d'objectifs et de financement avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Loire arrivera à son terme et se renouvellera au 1^{er} Janvier 2024, qu'il convient dans l'attente de réception de ladite convention, à intervenir pour la période 2024-2027, de renouveler la convention d'objectifs et de financement relative à la prestation de service « CLAS ».

Et vu la convention reportée en annexe.

Il est donc proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver la convention d'objectifs et de financement relative à la prestation de service « CLAS » Maison Pour Tous 2023-2024 ;
- Donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant à prendre toutes les dispositions ainsi qu'à signer, y compris de manière électronique, tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération ;
- Dire que la recette y afférente sera versée au chapitre correspondant du budget de la Commune.

COMMUNE DE FIRMINY
Délibération n°2023-369
Référence Nomenclature n°8.1

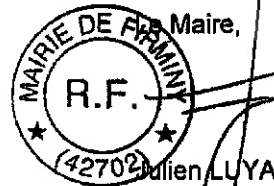
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'Unanimité,

- **APPROUVE** la convention d'objectifs et de financement relative à la prestation de service « CLAS » Maison Pour Tous 2023-2024 ;
- **DIT** que la recette y afférente sera versée au chapitre correspondant du budget de la Commune,
- **DONNE** tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant à prendre toutes les dispositions ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

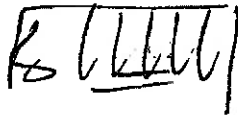
Pour extrait conforme, fait à Firminy, le 05 Décembre 2023

Le Secrétaire de Séance,


Daniel LOMBARDIN


Maire,
Julien LUYA

Certifié exécutoire compte tenu de sa publication
en date du 11/12/23....
Pour le Maire et par délégation,
Le Directeur Général des Services
S. BELAÏDI



Conformément aux articles R 421-1 et suivants du Code de Justice Administrative, la présente délibération pourra faire l'objet d'un recours gracieux devant l'autorité territoriale ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, soit par voie postale au 184 rue Duguesclin - 69003 LYON ou par voie dématérialisée via l'application « Télérécourse citoyens » sur le site www.telerecours.fr.

DEPARTEMENT DE LA LOIRE
ARRONDISSEMENT DE SAINT-ETIENNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE FIRMINY

SEANCE DU MARDI 05 DECEMBRE 2023

**Convention d'objectifs et de financement - Prestation de service «
Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS)» Bonus
associés**

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué par Monsieur le Maire, le Mardi 28 Novembre 2023, s'est réuni Salle du Conseil en Mairie de Firminy, le Mardi 05 Décembre 2023 à 18 heures, sous la présidence de Monsieur Julien LUYA, Maire de la Ville de FIRMINY.

PRESENTS :

M. LUYA Julien, M. CHALAND Christophe, Mme SUZAT GIULIANI Eveline, M. CELLE Denis, Mme MOUNIER Béatrice, M. MADO Patrick, Mme GUILLLOT Laëtitia, M. MAZARI Nabil, Mme GIL Nathalie, M. ROBERT Loïc, Mme DREVET Leslie, Mme COLOMBET Lyla (à partir de 18 h 22), M. CHANUT Robert, M. ZEDDA Marc, Mme CAMOSSO Jacqueline, M. GRANGE Gaëtan (à partir de 20 h 05), Mme MAISONNEUVE Marie, M. TABELLION Patrick, M. VALLER Daniel, M. BERTOLETTI Christiane, M. LEVET Vincent, Mme ROCHE PINEL Arlette, M. LOMBARDIN Daniel, M. DUMOND Jean-Claude (à partir de 18 h 12), Mme PORTAILLER Chantal, M. PETIT Marc, Mme PERRON Julie, Mme GIBERNON Danielle, M. CHARTRON Jean-Paul, Mme TAING Claire (à partir de 18 h 17).

POUVOIRS : M. GRANGE Gaëtan (jusqu'à 20 h 05) à Mme GIL Nathalie, Mme FILLOUX Tiffanie à Mme SUZAT GIULIANI, M. MENDES José à M. PETIT Marc, Mme PUTOT Anne-Sophie à M. CHARTRON Jean-Paul.

ABSENTS : Mme COLOMBET Lyla (jusqu'à 18 h 22), M. DUMOND Jean-Claude (jusqu'à 18 h 12), Mme TAING Claire (jusqu'à 18 h 17).

SECRETAIRE DE SEANCE : M. LOMBARDIN Daniel

PERSONNEL ADMINISTRATIF : M. BELAÏDI Saïd, Directeur Général des Services,
Mme MACÉ M-France, Responsable service Assemblée

Nombre de conseillers en exercice :	33
Nombre de membres présents :	30
Nombre de pouvoirs :	3
Nombre de membres absents :	0
Nombre de votants :	33

